

UN CORBEAU VOLE SUR LA CITE DES HORTENSIAS

Perros Guirec lundi 11 Juin 2018 : Communiqué

A l'heure où Monsieur le préfet des Côtes d'Armor s'apprête à tenir en urgence une réunion sur la situation très grave du Festival des Hortensias où seront présents madame la sous-préfète de Lannion, monsieur le maire de Perros – Guirec, Erven Leon et le CVA 22 (collectif de vigilance antifasciste 22) comme il le confiait la semaine dernière à un journaliste, il est important de porter à la connaissance des citoyens les informations suivantes :

Le samedi 17 février 2018 dans les colonnes du Télégramme, Monsieur Loic le Naour, avec le soutien total de la municipalité, osait affirmer que les turbulences qu'avait pu connaître l'association fin 2017 semblent faire partie du passé

Il n'en est rien puisque Les lanceurs d'alertes qui dénonçaient la présence de l'extrême droite aux commandes de ce festival sont en danger !!!!

Un des lanceurs d'alerte vit entre menaces, insultes, plaintes à son encontre, plaintes d'ailleurs classées sans suite par le procureur ; ces actes graves émanent des amis d'extrême-droite de monsieur le Naour et le Naour lui même et ce, depuis le mois de novembre 2017.

Le 4 Mai 2018 ce même lanceur d'alerte victime d'insultes téléphoniques homophobes et menaces déposait plainte auprès de la gendarmerie de Perros Guirec contre un des amis de monsieur le Naour. dans les jours qui suivaient, il était de nouveau harcelé sur son téléphone .

Le Vendredi 1er Juin un autre lanceur d'alerte responsable dans le mouvement culturel Breton recevait à son domicile une lettre anonyme manuscrite entre insulte et menace, cette lettre d'un corbeau fait suite à son passage en mairie de Perros - Guirec deux jours auparavant où il y avait rencontré Monsieur Betoulle adjoint chargé de la culture. Cette lettre anonyme a donné lieu, cette semaine, à un dépôt de main courante à la gendarmerie de Perros - Guirec.

„**Et pour finir la semaine ,l'ancienne trésorière** qui disait dans la presse en décembre ne pas vouloir travailler avec le Naour et ses amis , et pour cause, elle est la fille de Madeleine Hamon , résistante arrêtée et affreusement torturée par la gestapo et ses supplétifs nazis bretons qui sera déportée à Ravensbrück **vient de recevoir ce jeudi 7 juin le classement sans suite de la plainte qu' elle avait déposée en novembre 2017** pour des accusations mensongères d'un vol d'argent proférées par les amis de monsieur le Naour dans le but de la salir , cette accusation mensongère avait été proférée devant de nombreux témoins lors de l'assemblée générale tenue illégalement le 4 novembre 2017 .

Etonnée par le contenu de la lettre de classement sans suite ; elle a pris à deux reprises contact avec le tribunal de grande instance de Saint Briec le vendredi 8 juin pour entendre que sa plainte n'est pas enregistrée au tribunal de grande instance et que le tribunal n'a aucune trace du classement sans suite. Le bureau des ordres lui demande de saisir le procureur et de redéposer plainte

Sans être inspecteur de police force est de constater que à chaque fois que monsieur Le Naour est mis en cause il prévient ses amis d'extrême-droite avec lesquels il disait ne plus avoir de contacts

Et demain que seront les nouveaux actes d'intimidations, menaces que devront subir les lanceurs d'alertes qui osent dénoncer, se mettre en travers du projet de monsieur le Naour et ses amis d' extrême-droite .

La coupe est pleine ! Halte à ces pratiques et Halte à la loi du silence qui couvrent cette affaire .

Les lanceurs d'alerte en colère .

Dossier CVA 22 :

<http://www.cva22.lautre.net/communiqués/non-a-l-entrisme-de-l-extreme-droite-au-festival>